



Pour la défense de la Bourse du Travail à Villejuif, rassemblement le 1er septembre

Les Organisations Syndicales départementales **CGT - CFDT- FO - SOLIDAIRES-FSU** et **UNEF 94**, réunies ce jour lundi 28 aout 2017, ont échangé sur la situation de la Bourse du travail de Villejuif après le jugement du Tribunal Administratif de Melun du 9/8/2017 (ordonnances) saisi par le Maire de Villejuif, prononçant l'expulsion des organisations syndicales CGT, FO, CFTC, SOLIDAIRES, FSU.

Les Organisations Syndicales s'indignent de la démarche du maire profitant des congés d'été pour engager ce mauvais coup contre les syndicats.

Dans l'unité, elles contestent cette décision tant sur le fond que sur la forme.

Dans l'intérêt des salariés, pour le respect des droits démocratiques et des droits syndicaux, comme pour la défense des droits sociaux, cette décision doit être annulée ; les organisations syndicales font appel.

La Bourse du travail de Villejuif doit être maintenue au 16 rue Jean Jaurès.

Dans l'unité, rassemblons nous autour de cette exigence, vendredi 1er septembre 2017 à 12h30 devant la Bourse du Travail de Villejuif.

Elles réitèrent leur demande d'audience auprès du maire de mi -aout 2017, restée sans réponse à ce jour.

Créteil le 28 aout 2017